

7 Jours Filpac CGT

N° 97 – 19 mars 2010

Sommaire

- Comité général Filpac CGT..... p. 1
- Soutien à Mehdi Bennouni..... p. 4
- 23 mars à Paris.....p. 5
- Rencontre Bolloré Sip Filpac CGT..... p. 6
- Tract PQR PQD..... p. 7
- Indice Filpac CGT.....p. 8
- ArjoWiggins Crèvecœur..... p. 9
- Gascogne Paper Mimizan..... p. 10
- **Terre solidaire**..... p. 11

Les DRH sont déjà à l'affût...

Grands lecteurs du site Filpac CGT, les DRH ont déjà remarqué que la température sociale monte. Vous me direz, ils sont payés pour ça : anticiper et contrer par l'intox et la désinformation l'action syndicale de la Filpac CGT, de ses syndicats, de ses militants. Au lieu de manœuvrer, mesdames et messieurs les DRH, lisez les revendications des salariés, oubliez une seconde vos consignes patronales. Dans votre fonction, il y a « ressources humaines ». Humaines, pas patronales.

Comité général de la Filpac CGT

Résolution d'actualité

Les syndicats de la Filpac CGT, réunis en comité général les 17, 18 et 19 mars, ont actualisé la démarche fédérale adoptée au 6^e congrès fédéral, dans le cadre de leur engagement dans le 49^e congrès de la CGT.

Ils placent au centre de leur démarche la construction de la nécessaire mobilisation pour l'emploi, les salaires et la retraite. L'heure est à lier les revendications, les mouvements locaux et la dynamique sociale que la CGT cherche à créer dans tout le salariat, avec l'ensemble de ses organisations.

En conséquence, les syndicats de la Filpac CGT appellent à tout faire pour réussir le 23 mars, par la grève et la mobilisation massive à la manifestation. Le 23 mars fait partie intégrante du processus de mobilisation, ouvert par les conflits dans les branches de la fédération et la montée des conflits dans tout le pays. Le 23 mars est un point d'appui du processus que les syndicats contribuent à initier, dans lequel se placent les conflits en cours.

Le comité général prend en compte la montée des conflits. Bolloré, Tembec Saint-Gaudens, UPM, Bussière-CPI, Condat, Adrexo, Charente libre, Brodard Graphique, Hélio Corbeil, Imprimerie du Monde, Malaucène... Les syndicats constatent que le front patronal se heurte brutalement à l'exaspération sur les salaires, le ras-le-bol de l'insécurité de l'emploi, tandis que s'exprime l'attachement majoritaire au système de protection sociale (retraite, santé).

L'heure est à préparer les conflits à venir, celui sur la retraite en particulier, de façon à inverser le rapport des forces par la mobilisation que la CGT veut construire. La détermination des patrons et de leur gouvernement reste intacte dans leur volonté de conduire les offensives en cours. Elles portent sur des éléments sociaux essentiels :

- **Système social de la retraite**, mise en cause des régimes de base et complémentaires, dans une période de destruction d'emplois et de pénurie de travail.
- **Salaire écrasé**, ramené à une variable liée aux aléas des résultats du groupe, réduit à la « rétribution des compétences individuelles ».
- **Emploi détruit, emploi précarisé**, qui épouse le contour du travail saisonnier, soumis en permanence aux plans de départ réputés « volontaires ».

Dans un tel contexte, les syndicats considèrent que les revendications, qui peuvent apparaître comme propres à chaque entreprise, sont globalisées du fait du traitement de la crise par un patronat gestionnaire de ses dividendes, qui a unifié son discours, son attitude et ses actes d'un bout à l'autre des filières professionnelles.

Les syndicats de la Filpac CGT sont et seront toujours aux avant-postes dès lors que l'action dans l'entreprise est nécessaire et possible. Ils considèrent cependant qu'il y a urgence à construire une mobilisation à même d'arracher au patronat les revendications et de stopper l'offensive antisociale.

Le comité général considère que la question sociale est plus que jamais l'épicentre de la confrontation, que c'est sur le terrain social que se dérouleront les affrontements majeurs. Il faut d'autant plus les aborder en tenant les deux bouts à la fois : la mobilisation revendicative à l'entreprise, la mobilisation nationale.

Pour cela, les syndicats avec les adhérents et les salariés, **dans l'esprit et la démarche de la charte revendicative**, mettent en place **une plate-forme revendicative globale**, non fermée, ouverte au débat, aux ajouts, aux amendements, aux revendications particulières.

Cette plate-forme n'aura de sens que si elle est soumise aux adhérents de la Filpac CGT, puis présentée à l'ensemble des salariés de façon à collecter leurs préoccupations, leurs demandes. **Eclairer la route de la mobilisation par une plate-forme revendicative élaborée et adoptée par tous, voilà le but recherché.**

Car le processus de mobilisation à construire reposera sur la création d'une adhésion majoritaire au projet revendicatif ou ne sera pas. La démocratie qui doit présider à l'élaboration de cette plate-forme est la seule méthode possible.

**La présente plate-forme revendicative, issue du comité général,
sera débattue avec les adhérents et les salariés pour prendre sa forme aboutie**

Salaire :

Rémunérer le travail et la qualification. Le salaire doit payer le travail réel accompli et la qualification mise en œuvre. C'est bien le prix du travail fourni qui doit être augmenté, d'autant plus qu'il a enregistré de lourdes baisses, dues notamment à l'extension de la précarité, aux gains de productivité récoltés au compte des seuls profits, à la chute des effectifs, à la partie variable de plus en plus grande du salaire (primes, intéressement-participation, réduction du salaire à une « récompense » des capacités individuelles).

Relation salaires-prix. S'agissant de la relation entre salaire et prix, le déficit de l'année 2009 doit être pris en compte dans la prévision d'une hausse des prix plus importante en 2010. L'indice Filpac CGT indique pour les deux années un minimum de 5% à obtenir en fonction de la seule hausse des prix. Les grilles de salaires dans les branches couvertes par la Filpac doivent débuter à 1 600 euros. Les cadres doivent percevoir un salaire au moins égal au plafond en vigueur de la Sécurité sociale.

Principe d'égalité. Les salaires doivent être considérés en fonction du principe revendicatif d'égalité : entre hommes et femmes, entre précaires et CDI, entre générations, de façon à les aligner sur le statut le plus avantageux. C'est pourquoi les syndicats de la Filpac CGT revendiquent, solidairement, en plus de l'évolution du salaire en fonction de la

hausse des prix, une augmentation égale pour tous, intégrée au salaire et une égalité effective des salaires entre les femmes et les hommes.

Retraite :

Défendre le principe du salaire socialisé. Le régime général et les régimes complémentaires versent un salaire de substitution basé sur les cotisations des salariés actifs. Ce principe social, le droit à une pension sans contrepartie d'un travail à effectuer, la Filpac CGT le défend contre les réformes passées et à venir, d'autant plus qu'il a été unanimement vanté comme facteur de résistance aux effets du krach financier.

60 ans à taux plein. C'est pourquoi les syndicats de la Filpac CGT revendiquent un droit à la retraite à 60 ans à taux plein, intégrant les années d'études et les périodes de précarité subie, avec un taux de remplacement d'au moins 75% du salaire (10 meilleures années). Le salaire de la retraite ne doit pas être inférieur au SMIC net, et évoluer sur la base du salaire moyen.

Pénibilité. La reconnaissance de la pénibilité selon les critères définis par la CGT doit être établie. Les travailleurs ayant effectué des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ anticipé qui doit être remplacé et accompagné d'une garantie de ressources à hauteur du niveau antérieur.

Faire cesser l'inégalité au détriment des femmes. Les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes qui concernent, notamment, les femmes ayant eu des enfants.

Financement. Ces droits et garanties de haut niveau appellent des mesures précises pour les financer. L'une d'entre elles consiste à faire cesser le **scandale des exonérations** accordées au patronat qui ne parle des cotisations sociales qu'en terme de « charge » de façon à organiser le dumping social. La bataille pour la retraite à 60 ans à taux plein inclut donc la lutte contre les exonérations de cotisations patronales, dont l'impressionnante liste s'est enrichie de celles portant sur les heures supplémentaires.

Élargir l'assiette des cotisations. Partant du postulat qu'il faudra consacrer à la retraite une part supplémentaire du produit intérieur brut, les cotisations doivent être élargies à tous les revenus du travail et aux revenus financiers des entreprises. Combinées à une augmentation des cotisations patronales, et, si nécessaire, des salariés, permettront de dégager les ressources nécessaires au système.

Emploi :

Plans stratégiques. Les syndicats de la Filpac CGT se battent pour la construction immédiate de plans stratégiques de filières industrielles, qui exigent l'intervention des pouvoirs publics et des investisseurs patronaux pour développer l'activité et l'emploi. Toutes les filières professionnelles du champ de compétence de la Filpac CGT sont passibles d'une telle démarche, qui combat frontalement la démission patronale et les faux fuyants gouvernementaux.

Sécurité du contrat, statut du travail. C'est dans ce cadre que la sécurité du contrat de travail, que l'établissement d'un statut du travail salarié peuvent être construits en lieu et place du développement de la précarité et des destructions d'emplois.

C'est en proposant aux salariés cette démarche que la fuite individuelle vers des plans de départ réputés volontaires ou le recours aux ruptures baptisées amiables pourront être efficacement combattus.

C'est dans le processus de construction de la mobilisation, au cœur de la démarche revendicative dont le support est la plate-forme commune, que se réalisera avec le plus d'efficacité la démarche de syndicalisation. Elle vise à susciter auprès des salariés et des retraités un mouvement qui les amène à rejoindre la CGT. On ne syndique durablement que par la mobilisation, l'action, la lutte. C'est pourquoi la présente démarche propose de lier la mise en route du mouvement revendicatif autour de la plate-forme avec la syndicalisation à la CGT.

Les délégués des syndicats de la Filpac CGT, à l'unanimité, Montreuil, le 19 mars 2010

Motion du comité général de la FILPAC-CGT

Les délégués du Comité général, réunis du 17 au 19 mars 2010, réaffirment que le syndicalisme est une composante fondamentale de la démocratie.

Parce qu'ils défendent des salariés, parce qu'ils luttent pour obtenir de nouveaux droits, des militants syndicaux sont attaqués.

En ce début de XXI^e siècle, de tels faits sont inacceptables.

Les délégués condamnent ces atteintes aux libertés syndicales dont sont victimes de plus en plus de militants.

Tout salarié doit pouvoir exercer librement son droit à l'activité syndicale, sans craindre ni représailles, ni sanctions.

En conséquence, les délégués exigent la liberté pour **Mehdi BENNOUNI**, de mener son activité syndicale tout en exerçant pleinement ses responsabilités professionnelles (Délégué syndical chez Mediapost Wittenheim).

A l'heure où la dépénalisation du droit des affaires est mise en avant, la pénalisation de l'activité syndicale est une atteinte aux libertés individuelles et collectives.

Les délégués demandent le respect du fait syndical sur le lieu de travail.

Les délégués du comité général appellent les syndiqués de la FILPAC CGT à venir soutenir Mehdi le 25 mars à 11 H 30 devant le siège de la direction de Mediapost, 9 boulevard du Général De Gaulle 92120 Montrouge.

Montreuil, le 19 mars 2010

COMMUNIQUE COMMUN des Unions Régionales Ile-de-France CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

En accord avec le communiqué commun du 15 février 2010, les Unions régionales Ile-de-France **CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA** se sont rencontrées le 25 février.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'Etat à l'emploi.

En Ile-de-France, la dégradation sociale frappe de plus en plus fortement les salariés du privé comme du public, les privés d'emploi et les retraités. En un an le chômage a bondi de 18,4 % et de 26 % chez les jeunes. Les emplois précaires se multiplient, rendant plus difficile la situation des femmes (80 % occupent des emplois à temps partiels).

Concernant les retraites du privé comme du public, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble des questions, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

**Les Unions Régionales Ile-de-France CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA
appellent à participer massivement
à la mobilisation unitaire interprofessionnelle du mardi 23 mars,
journée de grève et de manifestation.**

Manifestation régionale à Paris à 14 heures De République à Nation via Bastille

Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

COMITE INTER CGT



**Ensemble, IMPOSONS
d'autres choix !**

Il faut que ça change, agissons !

Appel unitaire CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA

Les salariés du pays refusent de payer les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Les mesures du gouvernement ne répondent pas aux urgences sociales. Les profits reviennent, les banques et le patronat en veulent encore plus. Les pressions sur les conditions de travail, les salaires, la précarité sont les armes renouvelées du patronat. Les salariés, les demandeurs d'emploi et les retraités seront dans l'action pour :

- Augmenter les salaires, améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités
- Garantir, préserver les emplois et le tissu industriel
- Conforter nos services publics, assurer le financement des besoins sociaux
- Assurer un droit de départ à la retraite à 60 ans avec, au minimum, le niveau du smic. Garantir la solidarité entre générations, entre professions et ce, dans le cadre du système de répartition

SECURISONS LE PRESENT ET L'AVENIR

Mardi 23 mars 2010

Manifestation unitaire - 14 heures à Paris

République - Bastille - Nation

R-V du Comité inter CGT : angle bd du Temple et rue de Crussol avec le 91

Journalistes, employés, ouvriers, cadres

Une rencontre pour le présent et l'avenir

L'échange de vues entre Vincent Bolloré (pour son groupe) et Gérard Letréguilly (Syndicat des imprimeries parisiennes-Filpac CGT) éclaire de nombreux points de la situation actuelle de la presse quotidienne, en particulier la question de l'impression du quotidien gratuit Direct Matin, celle de la stratégie du groupe Bolloré dans les médias et les questions professionnelles et sociales y afférant.

S'agissant de la sortie du journal Direct Matin de l'imprimerie du Monde, plusieurs aspects ont été examinés :

Le retrait de Direct Matin et les conséquences sur la nécessaire modernisation des outils industriels du centre d'Ivry.

L'impact éventuel sur l'emploi.

Vincent Bolloré propose à Gérard Letréguilly l'engagement de son groupe à fournir au Monde imprimerie des exemplaires du nouveau quotidien payant à paraître incessamment à hauteur équivalente des quantités traitées pour le quotidien gratuit.

Cette proposition offrirait une double opportunité :

Permettre à la direction de l'imprimerie du Monde de faire valoir ce volume d'activité auprès du groupe espagnol candidat à l'investissement.

Mettre en adéquation la position du groupe Bolloré avec celle des éditeurs de PQN et de 20 Minutes dans la volonté de soutenir le développement de l'imprimerie du Monde.

Le procédé mis en avant correspond à la préoccupation affichée par le groupe Bolloré d'assumer ses responsabilités en matière sociale.

Cette première étape est considérée par Vincent Bolloré comme celle qui dévolue les moyens industriels indispensables à la fabrication des journaux gratuits selon la qualité requise, préoccupation majeure du groupe Bolloré. Ce critère de qualité permet, souligne le président du groupe Bolloré, d'envisager le recours à tout imprimeur de presse, à la condition expresse de répondre aux exigences du cahier des charges en matière d'impression des quotidiens gratuits, lesquels ont tiré vers le haut le niveau de la qualité exigée.

Vincent Bolloré a confirmé à Gérard Letréguilly ses intentions d'investir à court terme de façon importante dans les médias, dans la presse imprimée en particulier. Ces investissements programmés feront du groupe Bolloré, eu égard à sa taille actuelle et ses capacités d'investissement, un acteur majeur dont la présence, loin d'être prévue comme éphémère ou conjoncturelle, s'inscrit dans le long terme.

La taille des projets évoqués est telle qu'elle aura un impact important sur la presse quotidienne, nationale comme régionale, d'autant que les mouvements des autres groupes, leur périmètre, sont suivis avec un vif intérêt par la direction du groupe Bolloré.

Ce positionnement, analysé par la Filpac CGT, est cette fois confirmé, et confère d'emblée à la direction du groupe Bolloré une responsabilité de premier plan en matière de relations professionnelles et sociales, ce dont Vincent Bolloré convient.

Gérard Letréguilly et Vincent Bolloré estiment tous deux, dès lors que le groupe Bolloré prend place dans le concert général de la presse quotidienne, gratuite comme payante, qu'il convient de construire, avec les syndicats notamment la Filpac CGT, des relations sociales et professionnelles durables, à la hauteur de cette nouvelle configuration, basées sur l'intérêt manifeste à développer la presse d'information générale, l'offre éditoriale, à conquérir un nouveau lectorat et donc à favoriser l'emploi qualifié de toutes les catégories de la Profession.



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT
263, rue de Paris - case 426 - 93514 Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 80 24 Fax 01 48 51 99 07

Site Internet : filpac-cgt.fr

PQR PQD : assez de l'hiver patronal...

Pour le printemps de nos revendications !

Pourquoi les salaires devraient-ils être les éternels sacrifiés, comme en 2009 ? Les patrons de la PQR et de la PQD ne parviennent à l'unité que pour faire de 2010 l'année de la destruction de l'augmentation établie par négociation sur le salaire réel. Aucune augmentation n'est à l'ordre du jour ! C'est inacceptable, alors que le Crédit Mutuel occupe le terrain et que Bolloré est candidat à être l'opérateur majeur, pendant que le président de la PQR réduit les salaires à la Charente libre. Assez de démagogie, assez du cœur des pleureuses professionnelles : de l'argent, il y en a. Assez de la farce de l'indice Insee, assez de la « Crise », leur argument suprême, comme si cette « Crise » était celle des salariés... Le salaire de toutes et tous doit évoluer selon la hausse réelle des prix, et rattraper les pertes enregistrées du fait de la dépréciation de la valeur du travail et de la baisse des effectifs.

Le 23 mars est l'occasion de manifester pour les revendications, par la grève s'il le faut. Et il le faudra ! Cette date du 23 mars n'est ni un test ni une finalité, mais un rendez-vous : s'appuyant sur la mobilisation du 23 mars, la mobilisation en PQR et PQD sera d'autant plus réalisable. Celles et ceux qui grandiront après un 23 mars réussi, ce seront les salariés, pas les patrons. Réussissons tous ensemble le 23 mars. Mais il faudra plus que le 23 mars.

L'emploi est soumis à l'humeur des états majors des groupes de PQR PQD, qui s'assoient allégrement sur la branche ! Accord, pas accord ? Des mois que ça dure ! La Filpac CGT veut un accord de formation professionnelle, de sûreté du contrat de travail, de développement des emplois dans le numérique comme dans le papier imprimé, pour toutes les catégories. Les conventions collectives, leur force de loi, et la branche professionnelle sont trop sérieuses pour être laissées aux manœuvres de salon : la Filpac CGT, mandatée par ses syndicats, ses adhérents et un nombre considérable de salariés avancent des propositions pour l'emploi. Alors, messieurs les patrons, on négocie ou on amuse le tapis Place des Etats-Unis ? Il est plus que temps de mettre ces rencontres à l'heure d'été.

Même les élections professionnelles, dans le cadre de la nouvelle loi sur la représentativité syndicale, sont l'objet de manœuvres, dans lesquelles les patrons choisissent leur allié, ou le plus souvent organisent le contournement de la Filpac CGT. C'en est assez ! Les syndicats de la Filpac CGT se déclarent en état de campagne revendicative et électorale permanente, tant pis si cela déplaît à ces messieurs du patronat. On ne joue pas avec la Filpac CGT comme avec un hochet ! Il y aurait en PQR et PQD des zones de non droit social, champ de manœuvre de super-patrons autoproclamés par l'épaisseur de leur capital ? Le droit social n'est pas réductible à l'argent pour l'acheter ! Les élections professionnelles sont un droit, pas un Mécano ou un Légo à la disposition des DRH.

Allons-y crescendo : le 23 mars dans la rue, c'est un tremplin. Rebondissons ensemble sur la réponse du patronat sur les salaires : négociation ou pas sur l'augmentation du salaire réel ? Puis montons d'un cran pour aller chercher une vraie augmentation des salaires et la protection de l'emploi, puis entrons dans le match sur les retraites... **ça commence quand ? maintenant !**

| Inflation réelle février 2010 / FILPAC-CGT | | | |
|--|--|-------|----------------------|
| Données INSEE | | | |
| Inflation réelle II 2009 / II 2010 | | | Inflation II 2010 |
| 2,53% | | | Pondérée |
| Indice corrigé FILPAC-CGT | | Conso | données 16 mars 2010 |

| | | | |
|--|----------------|--------------|---------------|
| Location logement | 18,90% | 102 | 19,28 |
| Hôtels, cafés et restaurants | 6,20% | 100,1 | 6,21 |
| Divers transports | 5,30% | 103,5 | 5,49 |
| Articles d'habillement | 3,80% | 102,1 | 3,88 |
| Achat de véhicules | 3,80% | 100,5 | 3,82 |
| Viandes | 3,50% | 100,3 | 3,51 |
| Chauffage et éclairage | 3,60% | 100 | 3,60 |
| Carburants et lubrifiants auto | 3,40% | 111,7 | 3,80 |
| Services culturels et récréatifs | 3,40% | 101,6 | 3,45 |
| Assurances | 3,30% | 104,9 | 3,46 |
| Divers équipement du logement | 3,70% | 100,6 | 3,72 |
| Divers logement | 2,90% | 101,6 | 2,95 |
| Autres biens et services | 2,60% | 102,5 | 2,67 |
| Services de télécommunications | 2,40% | 100,8 | 2,42 |
| Autres Loisirs et culture | 2,60% | 98,7 | 2,57 |
| Fruits et légumes | 2,20% | 100,2 | 2,20 |
| Soins personnels | 2,30% | 100,9 | 2,32 |
| Electronique et informatique | 2,10% | 91,2 | 1,92 |
| Services de transports | 2,10% | 98,6 | 2,07 |
| Pain et céréales | 1,80% | 99,9 | 1,80 |
| Lait, fromages et œufs | 1,90% | 97,8 | 1,86 |
| Autres produits alimentaires | 1,80% | 99,1 | 1,78 |
| Action / protection sociale | 1,90% | 102 | 1,94 |
| Tabac | 1,50% | 106 | 1,59 |
| Médicaments | 1,50% | 98,9 | 1,48 |
| Boissons alcoolisées | 1,40% | 102 | 1,43 |
| Meubles | 1,40% | 100,5 | 1,41 |
| Divers santé | 0,60% | 100 | 0,60 |
| Médecine non hospitalière | 1,40% | 101 | 1,41 |
| Presse, livre et papeterie | 1,20% | 102,7 | 1,23 |
| Services financiers | 1,60% | 100,8 | 1,61 |
| Poissons et crustacés | 1,10% | 99,9 | 1,10 |
| Boissons non alcoolisées | 1,10% | 101,4 | 1,12 |
| Chaussures | 0,80% | 103,6 | 0,83 |
| Appareils ménagers | 0,90% | 98,8 | 0,89 |
| Autres communications (services postaux) | 0,30% | 100,9 | 0,30 |
| Education | 0,80% | 103,9 | 0,83 |
| Correction territoriale | -1,10% | 0 | 0,00 |
| | 100,00% | | 102,53 |
| | | TOTAL | 2,53% |

L'indice FILPAC-CGT de l'inflation réelle est construit sur la base de la structure réelle de consommation des ménages français (coefficients budgétaires) en 2007, telle qu'analysée par l'INSEE, ainsi que sur les indices mensuels INSEE des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages de France métropolitaine, classés par fonctions de consommation (mois courant).

Indices mensuels de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/indic_cons.asp

Consommation des ménages en 2007 :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1192

SYNDICAT C.G.T ARJO WIGGINS

Usine de Crèvecoeur
77320 JOUY-SUR-MORIN

Le 17 mars 2010

La deuxième réunion concernant un nouvel accord de participation a eu lieu ce vendredi 12 mars entre les élus, tous collègues confondus, et la direction.

Lors de la première réunion, le 25 février, la direction nous a soumis un projet de nouvel accord. Celui-ci prévoit une répartition hiérarchisée à 100 % de la prime, c'est à dire en fonction du salaire ; **gros salaire, grosse prime ; petit salaire...des miettes.**

Les élus CGT ont fait une proposition argumentée pour que la prime de participation soit égalitaire à 100 % = même prime pour tout le monde. Cette demande est tout à fait légitime, car TOUT le personnel a contribué aux bons résultats d'Arjo Wiggins Security. Le 3ème collègue (cadres), qui n'a pas participé à cette réunion, n'a pas fait de proposition.

Lors de la deuxième réunion, la direction a fait une nouvelle proposition : prime à 50 % hiérarchisée et 50 % égalitaire. Explication : l'enveloppe globale (environ 317 000 euros) est divisée en deux. La première moitié serait répartie de façon égalitaire entre tous les salariés (cela représenterait environ 450 euros chacun), la seconde moitié serait hiérarchisée suivant les niveaux de salaires. Vu le salaire de certains ouvriers dans la branches et vu celui de certains cadres dirigeants, on peut facilement deviner qui va s'en mettre plein les poches !

Pour la CGT, cela est inadmissible.

Pour le représentant des cadres, cette prime doit être hiérarchisée à 100 %, c'est à dire favoriser les gros salaires, afin de les « motiver ». Un comble !

Les élus CGT rappellent qu'il y a des salaires plus que moyens chez les cadres aussi.

D'ailleurs, à notre grande surprise, certains d'entre eux, nous ont déjà contacté pour nous exprimer leur désaccord avec le représentant des cadres au CE. N'y aurait-il donc pas eu de concertation avec tous les cadres de AWS ???

La direction a rappelé « gentiment » que s'il n'y a pas d'accord signé, la répartition se fera de façon hiérarchisée à 100 % et les sommes seront bloquées pendant 8 ans (alors qu'en cas d'accord, les fonds sont débloqués immédiatement...).

A notre tour nous avons dit qu'il serait dommage d'en arriver à un blocage, alors que l'enveloppe est déjà sur la table et que cela n'est qu'une question de partage équitable...

Prochaine réunion sur le sujet le 30 mars ; la direction doit nous entendre et le représentant du 3^{ème} collègue doit réviser sa copie (c'est à dire en reflétant réellement la demande de TOUS les cadres)

Comptez sur nous, nous vous tiendrons informés !



L'évolution des propositions de la direction lors des réunions NAO

| Le 15 février 2010 | le 1 ^{er} mars 2010 | le 2 mars 2010 | 16 mars 2010 |
|---|---|--|---|
| 1% en mars + revoyure en octobre Majo dimanches et J F à 70% Majo des nuits à 22% au 1 ^{er} mai Tickets restaurants : + 6 tickets pour les journaliers et 2x8 disc 17 pour le 2x8 continu et 3 pour les 3x8 Jour de solidarité acquis définitivement | Deux scénarios possibles 1,2 % en mars+ revoyure en octobre Majo dimanches et J F à 70% Majo des nuits voir en 2011 Tickets restaurants : + 6 tickets pour les journaliers et 2x8 disc 17 pour le 2x8 continu et 3 pour les 3x8 Jour de solidarité acquis définitivement ou si atteinte EBE en juin 1,2 % en mars+ revoyure en octobre Majo dimanches et J F à 70% Majo des nuits à 23% Jour de solidarité acquis définitivement Tickets restaurants : 1/ jour de travail les journaliers et 2x8 disc et continu 3 T Resto pour les 3x8 | 1,2 % en mars+ revoyure en octobre Majo dimanches et J F à 70% Tickets restaurants : 12 tickets à 6 € (part patronale de 60%) pour les journaliers et 2x8 disc et continu ou si atteinte tonnage budgété en juin sur les 4 machines Majo des nuits à 23% Prime de 50€ brute pour les journaliers et 2x8 discontinu | 1,2 % en mars+ revoyure en octobre Majo dimanches et J F à 70% Majo des nuits à 22% au 1 ^{er} mai Tickets restaurants : 12 tickets à 6 € part patronale de 60% OU un panier de jour (au libre choix des salariés) 21 x 1,30 (brut)/ mois augmentations au 1^{er} janvier 2011 Si atteinte du tonnage budgété au 31/12/10: Majoration des nuits à 23% Tickets restaurants : + 2 tickets Prime de jour : passerait de 21 x 1,50 € (brut) |

Suite aux propositions « évolutives et constructives de la direction !!! »



Le syndicat CGT ne signera pas l'accord, suite au résultat du vote de l'AG, car les propositions sont insuffisantes et sont sous conditions d'atteinte du tonnage de production.

Il n'y a que notre PDG pour penser que si le tonnage budgétisé n'est pas atteint c'est l'unique faute des salariés « terroristes et irresponsables » !!!

Malgré la signature des deux syndicats minoritaires rien n'est figé nous pouvons encore faire évoluer cet accord.

Le syndicat CGT vous invite à venir débattre de cette situation le lundi 22 mars à 17 h 30 à la salle A du forum de Mimizan et nous déciderons, tous ensemble, des suites à donner....

Mimizan le 19 Mars 2010

Terre solidaire



RESF ? Tout le monde connaît, enfin presque. Et pourtant, ce réseau, qui n'est pas une organisation comme les autres, n'a aujourd'hui que six ans. Il est à l'origine de très nombreuses victoires contre l'arbitraire et la chasse à l'homme que subissent dans notre pays nombre de citoyens du monde, qu'ils fuient la misère ou la répression politique de leur pays d'origine. Il se bat aussi contre l'arbitraire administratif qui s'attaque aux couples, aux familles, transformant en chiffon de papier la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

RESF est né en 2004 d'une pétition intitulée « il faut sauver Sandrina et Gladys » à Chatenay Malabry, au lycée Jean Jaurès. A cette époque, la mobilisation contre l'expulsion des enfants de migrants existait certes, mais elle n'était pas organisée. La machine à expulser paraissait plus « soft » qu'aujourd'hui, même s'il convient de reconnaître que la politique d'expulsion ne date pas de l'arrivée de Sarkozy au pouvoir, loin s'en faut.

Pour Pierre Cordelier, un de ses fondateurs, et tous ceux qui auront été à l'origine de ce réseau, il fallait « faire le pari que les profs, les parents, les élèves peuvent se mobiliser quand ils découvrent cette situation jusque-là cachée. »

Le mouvement RESF s'est étendu à d'autres acteurs de la société, juristes, artistes, acteurs du mouvement social, etc. jusqu'aux syndicats ouvriers où cette question prendra de plus en plus d'ampleur, vu la politique de résultats massifs que le président Sarkozy a initiée, sous la pression d'une partie de son électorat issu de l'extrême droite.

Nous sommes tous des « qui » potentiels !

Certains pourraient se poser la question : qui est derrière tout cela ? On pouvait se poser la même question pendant la résistance. Qui était derrière la résistance ? Pour ceux qui cherchent un bouc émissaire, les juifs, les communistes, les trotskystes, qui sait les arabes, qui sait les protestants, ils trouveront toujours un exemple pour conforter leur suspicion. Mais ils ont tout faux. Font partie de RESF tous ceux qui ne supportent pas les terres de non droit, dans un monde où les marchandises valent de port en port, d'aéroport à aéroport, de banques à banques.

Réactivité de terrain

RESF n'est pas un club de discussion. Ce qui fait sa force, c'est sa méthode, particulièrement efficace : il s'adresse à tous les acteurs disponibles de la société, élus, politiques, syndicalistes, associatifs, simples citoyens. C'est ainsi qu'avaient été sauvés de nombreux juifs pendant la guerre, avec plein de héros anonymes. Le principe est le même. Le nombre de familles qui ont été aidées par RESF, à quel que niveau que ce soit, est impressionnant, que de soit dans l'accompagnement juridique, l'hébergement, le soutien humanitaire, la convivialité solidaire, etc. ce qui n'empêche pas Besson de remplir cyniquement son cahier des charges certes. Cela dit, sans RESF, le bilan serait beaucoup plus lourd.

La rencontre de deux planètes

RESF, dont la plupart des initiateurs ont été issus des milieux enseignants, s'est intéressé, en raison de sa vocation propre d'une part, mais aussi pour apporter son expérience et son énergie, à la lutte que mènent depuis août 1996 les travailleurs sans papiers.

Cette convergence a permis la rencontre entre RESF et les syndicats ouvriers, en première ligne la CGT, mais aussi SUD, la CFDT, etc., eux-mêmes poussés à prendre des positions claires et nettes en regard d'une situation qui s'intègre à toute la problématique du mouvement syndical. La pression faite par le patronat sur les salaires, les conditions de travail, l'emploi et le droit a mis en évidence la place spécifique, mais aussi exemplaire, des travailleurs sans papiers.

La CGT, pour sa part, a pris ses responsabilités en mettant son organisation à leur disposition comme le fait RESF en tant que réseau solidaire, comme évidemment nombre d'organisations dont la LDH dans le droit fil du combat global qui est mené contre le durcissement systématique du pouvoir et du patronat en matière sociale comme en matière de droits de l'homme.

La mutualisation solidaire en mouvement

Evidemment, chacun arrive avec sa culture, ses réflexes, et rien ne se fait sans obligation pour ceux qui, hier, ne se connaissaient pas, d'apprendre à vivre ensemble la solidarité avec ce combat impressionnant des travailleurs sans papiers qui ont décidé de sortir de leur réserve. L'importance du qui fait quoi pour avancer l'emporte sur le qui manipule qui et c'est tant mieux. Dire que tout est simple serait mentir, parce que chacun est toujours tenté de prouver qu'il est incontournable. Mais c'est la réalité des mobilisations qui tranche, qui plus est dans un monde où l'émiettement, la diversité des situations pourrait faire penser que le mouvement peut se fragiliser rapidement. Mais c'est ne pas comprendre l'extraordinaire détermination de ces travailleurs qui n'ont plus rien à perdre, donc tout à gagner de leur régularisation.

Travaux pratiques : Ben' ou l'énergie de l'espoir



Bénédicte anime l'activité du comité de soutien aux sans papiers du 12^{ème} arrondissement de Paris. Technicienne pour le cinéma et l'audiovisuel, intermittente du spectacle, elle ne ménage jamais son temps, pour remonter le moral des troupes certes, mais avant tout agir concrètement pour l'obtention des Cerfa pour les travailleurs sans papiers, faire fonctionner la machine à mobiliser quand un gréviste se retrouve en situation d'être expulsé, mettre en place un cours d'alphabétisation avec un camarade de la CGT du Livre, trouver les réseaux qui vont bien pour faire avancer les dossiers de régularisation, etc.

Le pouvoir a du mouron à se faire. Quand des militants de milieux aussi différents de tradition se retroussent les manches, ensemble, pour aider leurs camarades sans papiers, l'espoir d'une société réellement solidaire est à l'ordre du jour, et

avec un grand soleil à l'aube du printemps.

<http://www.educationsansfrontieres.org/article184.html>

Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs des industries
du Livre, du Papier et de la Communication CGT
Directeur de la publication : Michel Muller

Rédaction : Jean Gersin - gersin@filpac-cgt.fr - Antoine Peillon, Christian Gourdet, Yvon Huet

FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07 filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr